

Image not found or type unknown



Rémunération légale d'un légataire universel

Par **violon**, le **14/10/2013** à **17:37**

[fluo]bonjour[/fluo]
Souhaitant désigner par testament olographe mon légataire universel avec la mission de répartir entre des oeuvres caritatives -selon le contenu dudit testament- tout le produit de mes biens qui seront alors, pour la plus grande partie, à vendre, pourriez-vous me dire s'il y a un barème légal concernant la rémunération du légataire universel? Avec mes remerciements et mes meilleures salutations.